

PRODUITS DANGEREUX: nouvel étiquetage: tableau de concordance (1)

DANGERS PHYSIQUES

Classes de danger et catégories *	Éléments d'étiquetage NOUVEAU **			Éléments d'étiquetage ANCIEN		
Explosibles <ul style="list-style-type: none"> Explosibles instables Explosibles, Division 1.1. jusqu'à 1.3. Substances et mélanges autoréactifs, type A, B Peroxydes organiques, type A, B		H200 H201, H202, H203 H240, H241 H240, H241	Danger		(R2, R3)	Explosible
Explosibles, Division 1.4.		H204	Attention	pas de pictogramme	pas de classification	
Explosibles, Division 1.5		H205	Danger	pas de pictogramme	pas de classification	
Explosibles, Division 1.6				pas de pictogramme	pas de classification	
Gaz inflammables, catégorie 1 Aérosols inflammables, catégorie 1 Liquides inflammables, catégorie 1 Liquides inflammables, catégorie 2 Matières solides inflammables, catégorie 1 Matières solides inflammables, catégorie 2		H220 H222 H224 H225 H228 H228	Danger / Attention	 	(R12) (R12) R12 R11 (R11) (R11)	Extrêmement inflammable Facilement inflammable
Aérosols inflammables, catégorie 2 Liquides inflammables, catégorie 3 Aérosols inflammables, catégorie 2 Liquides inflammables, catégorie 3		H223 H226 H223 H226	Attention	pas de pictogramme pas de pictogramme, point d'éclair 56-60°C	(R10) R10 pas de classification	Inflammable
Liquides pyrophoriques, catégorie 1 Matières solides pyrophoriques, catégorie 1 Substances et mélanges qui au contact de l'eau dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2 et catégorie 3 Substances et mélanges autoréactifs type B Substances et mélanges autoréactifs types C, D et types E, F Substances et mélanges auto-échauffants, catégorie 1 et catégorie 2 Peroxydes organiques, type B Peroxydes organiques type C, D Peroxydes organiques type E, F		H250 H250 H260, H261 H261 H241 H242 H242 H251 H252 H241 H242 H242	Danger / Attention	 	R17 R17 (R15), (R15) (R15) R11 R11 R7 R7	Facilement inflammable Facilement inflammable Comburant
Gaz comburants, catégorie 1 Liquides comburants, catégories 1, 2 et catégorie 3 Substances solides comburantes, catégories 1, 2 et catégorie 3		H270 H271, H272 H272 H272, H272 H272	Danger / Attention		R8 R8, R9 R8, R9	Comburant
Gaz sous pression <ul style="list-style-type: none"> Gaz comprimés Gaz liquéfiés Gaz liquéfiés réfrigérés Gaz dissous 		H280 H280 H281 H280	Attention	pas de pictogramme	pas de classification	
Corrosifs pour les métaux, catégorie 1		H290	Attention	pas de pictogramme	pas de classification	

*Basé sur l'annexe I du Règlement 1272/2008/CE pour toutes les catégories de danger avec pictogramme SGH-UE, modifié par le règlement 286/2011

**Basé sur la table de conversion de l'annexe VII du Règlement 1272/2008/CE, modifié par le règlement 286/2011

***Specific Target Organ Toxicity, toxicité spécifique pour certains organes cibles



PRODUITS DANGEREUX: nouvel étiquetage: tableau de concordance (2)

DANGERS POUR LA SANTÉ						
Classes de dangers et catégories *	Eléments d'étiquetage NOUVEAU **			Eléments d'étiquetage ANCIEN		
Toxicité aiguë, catégories 1,2 <ul style="list-style-type: none"> • Orale • cutanée • inhalation Toxicité aiguë, catégorie 3 <ul style="list-style-type: none"> • orale • cutanée • inhalation 		H300	Danger		R28	Très toxique
		H310				
		H330			R27	
					R26	
		H301			R25	Toxique
		H311				
		H331			R24	
					R23	
Mutagène sur les cellules germinales, cat. 1A, 1B Cancérogène, catégories 1A, 1B Toxique pour la reproduction, catégories 1A, 1B STOT***une seule exposition, catégorie 1 STOT***expositions répétées, catégorie 1 Sensibilisation respiratoire, catégorie 1 Danger par respiration, catégorie 1		H340	Danger		R46	Toxique
		H350, H350i				
		H360F, H360D				
		H370				
		H372				
		H334				
H304				R42		
					R65	
Mutagène sur les cellules germinales, catégorie 2 Cancérogène, catégorie 2 Toxique pour la reproduction, catégorie 2 STOT***une seule exposition, catégorie 2 STOT***expositions répétées, catégorie 2		H341	Attention		R68	Nocif
		H351				
		H361f, H361d				
		H371				
		H373				
					R40	
					R62, R63	
					R68	
					R48	
Toxicité aiguë, catégorie 4 <ul style="list-style-type: none"> • orale • cutanée • inhalation 		H302	Attention		R22	Nocif
		H312				
		H332				
Corrosion cutanée, catégories 1A, 1B, 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1		H314	Danger		R34, R35	Corrosif
		H318				
Irritation cutanée, catégorie 2 Irritation oculaire, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 STOT***, une seule exposition, catégorie 3 <ul style="list-style-type: none"> • irritant pour les voies respiratoires • l'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges (effets narcotiques) 		H315	Attention		R38	Irritant
		H319				
		H317				
		H335				
		H336				
					R43	
					R37	
					R67	
					pas de pictogramme	

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Danger pour le milieu aquatique, aigu, catégorie 1 Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 1		H400	Attention / -		R50	Dangereux pour l'environnement
		H410				
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2		H411			R50/53	
					R51/53	
Dangereux pour la couche d'ozone		H420	Attention		R59	

*Basé sur l'annexe I du Règlement 1272/2008/CE pour toutes les catégories de dangers avec pictogramme SGH-UE, modifié par le règlement 286/2011

**Basé sur la table de conversion de l'annexe VII du Règlement 1272/2008/CE, modifié par le règlement 286/2011

***Specific Target Organ Toxicity, toxicité spécifique pour certains organes cibles